

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

MME CANOVAS MAGALI
LOT L'ASTRAGALE C/RAGUSA MARIO
QRT LES PILES
13180 GIGNAC-LA-NERTHE

Vos références

Numéro fiscal (C) : 2013709363421

Référence du document : 21 B0 3842548 07
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :
LOT L'ASTRAGALE C/RAGUSA MARIO
QRT LES PILES
13180 GIGNAC-LA-NERTHE

Numéro FIP 132 21 09 1207397789 4
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 15/04/2021

Somme qu'il vous reste à payer

96,00 €

Cette somme vous sera prélevée à compter de
septembre 2021 selon un échéancier qui vous sera
précisé sur votre avis d'impôt.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 30 082
Nombre de parts : 1.5

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur
le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1			Total
Déduction 10% ou frais réels.....	33349			
Salaires, pensions, rentes nets.....	- 3335			
	30014			30014

Revenu brut global.....				30014
CSG déductible.....				- 0

Revenu imposable.....				30014
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	68

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1638
Décote.....				- 38

Impôt avant réductions d'impôt.....				1600
-------------------------------------	--	--	--	------

REDUCTIONS D'IMPOT ^{15 18}

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			61	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 61

Impôt proportionnel.....				+ 9
--------------------------	--	--	--	-----

Impôt total avant crédits d'impôt.....				1548
---	--	--	--	-------------

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	9		9	- 9

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....				1539
---	--	--	--	------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :

Suite en page suivante >>>

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

RÉSIDENCE ALTERNÉE

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
--------------------	-----------------	-------------------------------	-------------------------	-------------------------------	-------------------------	------------------------------	----------------	-----------------------------------	-----------------

C		1							1.5
---	--	---	--	--	--	--	--	--	-----

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

>>> Suite de votre avis

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³:

Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :.....

1539

- 1443

Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....

96

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER.....

96

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵

30082

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

68

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....

Déclar. 1
15810

Enfant(1)
15810

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

3923

3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

+ 3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

+ 4052

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2021.....

= 16062

= 16062